



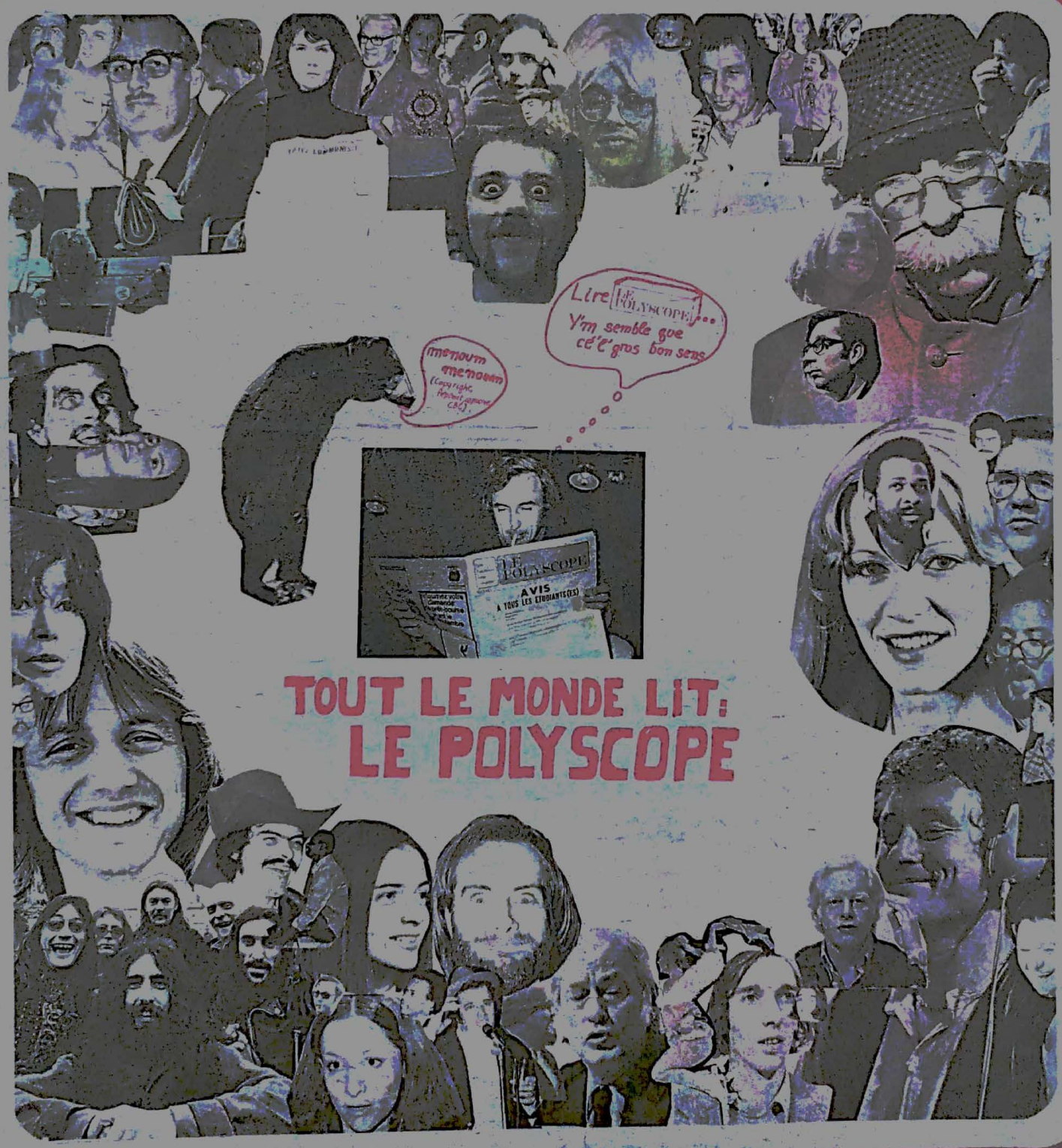
LE POLYSCOPE

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE-POLYTECHNIQUE

VOLUME XI NUMERO 6

ET PIS APRES !!!

11 OCTOBRE 1977



TOUT LE MONDE LIT: LE POLYSCOPE

LE POLYSCOPE

Journal de L'Association
des Étudiants de Polytechnique
Campus de l'Université de Montréal
Case postale 6079 - succursale «A»
Montréal, Québec, H3C 3A7

Téléphone: 344-4748

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro:

| | | |
|----------------|-----------------|-----------------|
| Jacques Plante | Luc Lafortune | Ronald St-Amour |
| Jean Royer | Bernard Gagné | Yoland Bergeron |
| Claude Olivier | Daniel Warthold | Eric Devlin |

Dactylo: Micheline Jacob, Michèle Longpré
Relationniste: Guy Dorval
Publicitaire Conseil: 3422, rue Durocher, suite 19,
 Montréal
 Tél.: 849-6466-2897

Tirage: 10.000 exemplaires **Publications:** 24 numéros
 Dépôt Légal — Bibliothèque Nationale du Québec.

TOMBEE DES ARTICLES: mardi 4h00
MISE EN PAGE: mercredi soir au C-213

OYEZ! OYEZ!

Je vous prierai de noter qu'une petite note avait été insérée dans une bulle la semaine dernière et elle traitait d'une technicalité électorale qui n'avait pas été respectée. Soyez assuré nobles gens que l'exécutif de l'A.E.P. ne démissionnera pas pour si peu. C'était une sinistre farce de mon cru.

*Eric Devlin
 V-P. éducation*

Ce semestre, obtenez de bons crédits.

17

LES SERVICES COMMERCE AUX ÉTUDIANTS

Ils vous sont offerts aux succursales
 Commerce de la plupart des collèges et universités
 du Canada, ou dans leur voisinage.

Les services Commerce aux étudiants ont pour objet d'aider les
 étudiants à s'occuper comme il se doit des questions d'ordre
 financier reliées à leurs études.

ACCESSIBLES AUX ÉTUDIANTS QUELLE QUE SOIT
 LEUR ANNÉE D'ÉTUDES

COMM 101 Introduction générale au domaine bancaire
Superviseur du cours: la Banque de Commerce
 Ce service tend à valoriser l'épargne. Par exemple, vous pouvez
 obtenir des renseignements utiles sur l'ouverture d'un compte
 de banque, la façon de faire vos dépôts et retraits, la mise à jour
 de votre livret de compte, etc. Inscription illimitée.
Condition préalable: de l'argent pour ouvrir un compte
 Offert ☑ Été ☑ Automne ☑ Hiver ☑ Printemps

COMM 102 La gestion de votre argent
Superviseur du cours: la Banque de Commerce
 Différentes façons de faire fructifier votre argent à un taux d'inté-
 rêt élevé. Comment boucler votre budget; règlement de vos
 factures et acquittement de vos engagements financiers, balance
 de votre carnet de chèques, argent en prévision d'une sortie, etc.
 Inscription illimitée.
Condition préalable: de l'argent à gérer
 Offert ☑ Été ☑ Automne ☑ Hiver ☑ Printemps

COMM 103 Principes des prêts aux étudiants
Superviseur du cours: la Banque de Commerce
 Renseignez-vous auprès du superviseur en ce qui concerne les
 conditions préalables, l'inscription et tous autres renseignements
 utiles.
 Offert ☑ Été ☑ Automne ☑ Hiver ☑ Printemps

C'est quoi ton excuse?

«Je n'ai pas le temps!» ou bien
 franchement «Ca ne m'intéresse
 pas!». C'était la réponse de la
 majorité; je sympathise avec
 vous, étant étudiant à plein
 temps et ayant de nombreux
 quizz ce mois-ci. Notre indiffé-
 rence, nous pourrions la blâmer
 sur l'histoire du Québec ou sur
 les conséquences de notre impli-
 cation ... «Trouvez-vous étrange
 que Dieu ressuscite les morts?»
 c'est la question que Jésus posait
 aux gens de son temps. Où as-tu
 trouvé un réponse satisfaisante à
 ces questions: D'où est-ce que je
 viens? Qu'est-ce que je fais ici?
 Où est-ce que je m'en vais?

Dis-moi, que penses-tu de quel-
 qu'un qui ne sait pas où il va? Ne
 crois-tu pas que si Dieu existe, il
 a un moyen de te parler. Je
 voudrais que tu connaisses Jésus
 comme je le connais. Je le
 considère comme un véritable
 ami, un conseiller compréhensif,
 un guide sûr. «Celui qui vient à
 moi n'aura jamais faim, et celui
 qui croit en moi n'aura jamais
 soif.» Jésus. Il m'a sauvé de mes
 péchés et de la mort. Viens ce
 mardi midi (12h30) au B-432,
 nous aurons une discussion avec
 des gars ordinaires qui ont
 trouvé une vie nouvelle avec lui...
 (GBU) Groupe Biblique Universi-
 taire.

Richard Lefebvre
 766-1197

Daniel Lapointe
 381-7548



**BANQUE DE COMMERCE
 CANADIENNE IMPÉRIALE**

Ciné-cessaire

Cette semaine le menu est constant. On vous présente le dernier film de Marguerite Duras «INDIA SONG». Ceux qui en ont entendu parler savent que c'est un film à voir. Les autres l'ignorent, tant pis pour eux.

«Au même programme» (comme on dit dans les annonces de film de cul, au canal 10): «Blanc de mémoire - Souvenir Rouge», de Yvan Girouard, 1er prix du 8ième festival de cinéma étudiant canadien et «Pensée», de Dorcia La Brosse, 1er prix catégorie animation au même festival.

C'est à 20h00, mercredi soir. Au nouvel auditorium de l'Ecole Polytechnique (C-631).

Admission gratuite aux étudiants de Polytechnique et à leur invité(e)

\$1.00 pour les autres.

Au sujet de «L'Homme aux dents mystérieuses»

Oui, «L'Homme aux dents mystérieuses», vous savez ce film dont le scénario n'a certes pas la complexité de la théorie de la relativité» (Dixit Jacques Plante in «Le Polyscope»), que beaucoup de gens ont vu et que beaucoup d'autres n'ont pas vu (ou n'ont pas pu voir), ce film donc mérite bien un petit historique.

Nous sommes fin janvier 1977. Une bande de gens un peu fous (nous) décident de faire un film. Bon. On pense argent, matériel, temps, ce qui veut dire problèmes.

On tombe tout à coup, soudainement, par hasard, sur le dernier et

unique vestige archéologique des faiseurs de cinéma à Poly, j'ai nommé Jean Beaumier.

Vous vous souviendrez sans doute de l'illustre production: «Kocessa, ou la vie d'un eskimau» qui anima l'écran du B-316 quelques temps en avril 1976. Ce fut le premier et dernier film qu'engendrèrent ces gens du premier groupe de cinéma à Poly. En quittant (ils étaient pour la plupart de la 100ième promotion), ils avaient laissé derrière eux de l'équipement de qualité, un budget rondlet et une mauvaise réputation. De plus, Jean Beaumier (le vestige

Conférence-midi

Rodrigue Biron

mardi 11 oct.

à 12.30 au C-631

archéologique), avait passé la session d'automne 1976 à équiper, seul, un local d'une table de montage et d'équipements divers. Notez en passant qu'il a réussi le tour de force de faire tout ça dans un local grand comme un mouchoir de poche, sans fenêtre et non aéré.

Nous arrivons donc, perquisitionnons M. Beaumier et nous emparons de tout ce bel équipement qui dormait depuis une session (à ce moment, M. Beaumier se mit à sourire, chose qu'il n'avait pas faite depuis longtemps, dans sa solitude).

□ On élabore un scénario, on tourne trois journées qui s'échelonnent sur trois fins-de-semaines (fin février, début mars 1977), on s'acharne pendant six mois sur le montage, on post-synchronise, on enregistre la musique, on s'écroule sur le mixage du son final, puis on souffle enfin à l'avant-première, le 2 septembre 1977.

La première a lieu le 13 septembre, pendant l'initiation, avec deux autres représentants, les 27 et 28. Bilan: salles comblées, succès total. Jean Beaumier est content, nous avec.

Voilà. C'était la petite histoire du second groupe de cinéma à Poly, groupe qui n'a rien à voir avec l'ancien, ni avec sa réputation, comme vous avez pu le constater.

On les remercie. On les remercie énormément, tous ceux-là qui ont

osé mettre les pieds dans le B-316, en ces trois représentations. Aux nouveaux, qui se demandaient bien ce que ça pouvait avoir l'air une dent mystérieuse. Aux anciens, qui soit par curiosité, soit par raillerie, pilèrent sur cette mauvaise réputation qui n'a cessé de nous tourmenter depuis le début, ce mauvais souvenir d'un film «Kocessa» pas mauvais du tout (HUM), mais qui n'attirait pas les foules.

Merci à ceux de l'AEP, qui ne nous prenaient peut-être pas au sérieux au début, mais qui nous ont néanmoins laissé un trou de libre dans les activités de l'initiation. Merci à Polyrad et à PolyParty pour le son au B-316. Merci à Poly-TV, pour le temps dépensé à fabriquer et à faire passer le message publicitaire télévisé.

Faudrait pas non plus oublier celui qui a mis le plus de temps et d'ardeur à la réalisation de ce film. Il s'agit bien sûr de notre vestige archéologique national, Jean Beaumier, cinéaste chevronné (si vous ne le connaissez pas, c'est un petit gros qui porte des lunettes et une barbe, qui marche toujours les mains dans les poches et les pieds vers l'extérieur, l'air bonnasse, et que ses intimes surnomment «Boomer»). Si vous le voyez, vous le remercieriez de ma part.

Projets immédiats? il y en a. Mais on est freiné par un problème de local: on en a assez du mouchoir de poche. (Cela devrait se régler dans un avenir peu éloigné).

Je patine tu patines ils étudient

Les heures de glace (3) dont dispose Poly au Centre Sportif sont:

MARDI: 9h15 à 9h55 A.M.
MERCREDI: 7h45 à 8h25 A.M.
JEUDI: 7h00 à 7h45 A.M.

Elles seront affichées au 2ième étage, au local des Sports. Les EQUIPES intéressées sont priées de réserver une semaine à l'avance. Les heures allouées seront affichées le LUNDI.

Leg's Sports

Donc, vous pouvez vous attendre à entendre parler de nous à un moment donné.

Pour revenir à notre film, il est évident que bien des gens ne l'ont pas vu et nous en sommes désolés. Certains bruits sont venus jusqu'à nous, comme quoi il y a bien du monde parmi eux qui veulent absolument le voir et qui n'ont pas pu, faute de place. Je m'adresse alors à ce monde-là. Si vous tenez tant à le voir, ce film, prenez donc 35 secondes de votre temps si précieux et allez voir Michel Plouffe ou André Cloutier au local de l'Exécutif de l'A.E.P. (C-219), ou encore, laissez-leur votre message, et dites-leur que vous voulez le voir ce film et que vous connaissez du monde qui veulent le voir (dites-leur même combien).

Si ça en vaut la peine, on en fera une représentation. Peut-être même deux. Alors surveillez le Polyscope, cela ne dépend que de vous. On ne se cassera certainement pas la tête pour 4 ou 5 spectateurs possibles (Si ça marche, Gilles Gauthier, tu seras particulièrement invité).

Alors, je remercie encore tout le monde d'être venu avec tant d'enthousiasme (Jean Beaumier a failli pleurer), et j'invite tous ceux qui ont ou n'ont pas aimé le film, à faire part de leurs opinions et critiques, dans le ou les prochains Polyscopes, dont les pages sont là pour ça. Et ne vous gênez pas ...

Cinématographiquement vôtre,

Pierre Ménard

Pour le sous-comité de Cinéma aux Affaires Culturelles

Spécial Halloween

L'Halloween s'en vient à grands pas. En conséquence voici des renseignements qui pourront être utiles: premièrement: l'habituelle réjouissance (party) aura lieu le 28 octobre dans le sous-sol de l'église St-Kevin, 5600, Côte des Neiges (on nous a assuré avoir fait ample provision d'eau bénite). Deuxièmement: il ne faut pas oublier que

c'est un bal costumé et que certains en profiteront pour porter leur déguisement naturel, donc méfiez-vous! (Nous ne sommes pas responsables des mauvaises rencontres).

Tous ceux qui auraient des suggestions ou qui seraient intéressés à participer activement à l'organisation de ces

réjouissances sont priés de noter qu'il y aura une réunion à cet effet mercredi le 12 octobre à 12h30 dans le dégagement au 2ième étage près de Polyrad.

Normand
Poly-Party

L'exécutif t'informe

Election d'un nouveau vice-président au service aux consommateurs (SAC)

Prochainement se tiendra, à l'École Polytechnique, l'élection d'un nouveau vice-président au service aux consommateurs (SAC). Le service alimentaire dont vous bénéficiez chers membres de l'A.E.P. n'appartient pas à l'administration de l'École comme plusieurs sont peut-être portés à croire. Toutes les distributrices et dans quelques semaines la cafétéria sont propriété entière de l'Association des Étudiants de Polytechnique Inc. Malheureusement il y a encore trop d'étudiants qui ignorent complètement ce fait.

Le Service Aux Consommateurs de l'A.E.P. atteint tout près de \$350,000 en chiffre d'affaires et fournit 10 emplois pendant la saison scolaire. Sa combinaison «distributrices-caféteria» est d'ailleurs un des rares services aux consommateurs, au Canada, administré entièrement par des étudiants.

L'A.E.P. Inc. étant une compagnie à but non lucratif, il est normal que les surplus soient automatiquement réinvestis dans l'entreprise. Ce qui permet au SAC (Service Aux Consommateurs) d'offrir une liste de prix beaucoup moins dispendieux qu'ailleurs.

Un service comme celui-là ne s'administre pas tout seul. Il faut qu'il y ait des étudiants pour s'en occuper. Il faut qu'il y ait une personne ou un comité qui soit prêt à assumer la responsabilité de ce service.

Dernièrement, l'Association des Étudiants de Poly a perdu en Michel Drouin son dernier vice-président au SAC élu au printemps dernier. Un immense travail a été fait du côté du réaménagement de la cafétéria. La responsabilité presque entière de la transformation de cette cafétéria

reposait sur les épaules des derniers exécutifs de l'A.E.P. Cette année l'École s'est enfin décidée à faire quelque chose. C'est donc le SAC qui a écopé de la plus grosse partie du travail.

L'étudiant qui prendra la relève aura donc à assurer la continuité de ce qui a été fait durant l'été. Il aura à prévoir l'aménagement du mobilier de cuisine qui se fera espérons-le dans quelques semaines. Il aura à mettre sur pied le nouveau système de production et de distribution occasionné par l'agrandissement de la cuisine. Il aura à prévoir la mise sur pied d'un comité qui éventuellement l'aidera à structurer et à administrer le Service. Un peu plus tard pendant le trimestre il devra négocier (avec l'aide d'un comité) la nouvelle convention collective des employés de l'A.E.P.

Beaucoup de travail en prévision, beaucoup de temps à consacrer. Je ne voudrais pas apeurer qui que ce soit mais il faut mettre les cartes sur la table. Le travail est très intéressant mais très intensif.

La porte est ouverte à tous ceux qui ont des aptitudes d'administrateur et qui croient qu'un service aux consommateurs étudiant est une cause louable.

Je vous quitterai en espérant que plusieurs d'entre vous poseront leur candidature au poste de Vice-président aux Services Aux Consommateurs de l'A.E.P. et qu'enfin les étudiants mangeront à leur faim.

Marc Patry
Président A.E.P. 77-78

Avis d'élection au poste de vice-président aux services aux consommateurs (SAC) - comité exécutif de l'A.E.P.

1. Mise en nomination

Date: 13 et 14 octobre 1977

Lieu: bureau du secrétaire de l'A.E.P.

Heure: 9h00 à 17h00

2. Election

Date: vendredi 21 octobre 1977

Lieu: École Polytechnique

Heure: 9h00 à 17h00

3. Règlements concernant les élections

Le Comité d'Élection est le Comité Exécutif.

Mode d'élection:

Le vice-président aux services est élu par vote universel. Tous les membres de l'association ont droit de vote. Le candidat est élu à majorité simple.

Dépôts:

Pour garantir sa bonne foi, le candidat doit déposer entre les mains du trésorier de l'association la somme de \$10.00. Les dépôts sont remis aux candidats après les élections à moins qu'ils ne soient confisqués pour les raisons suivantes:

- si le candidat se retire après la fermeture de la mise en candidature;

- s'il est reconnu que le candidat était de mauvaise foi.

Mise en nomination:

Elle se fait par écrit et doit être signée par le candidat et 25 membres de l'association.

Activités électorales:

Elles débutent 1 heure après la clôture de la période de mise en candidature et se terminent à 17h00 la veille de l'élection.

Dépenses:

Les candidats doivent utiliser seulement le montant mis à leur disposition par l'A.E.P.

Dominique Pierre
Secrétaire de l'A.E.P.

Les commentaires de Bref Potinons

L'École Polytechnique dispense maintenant le cours de «Nursing» 9.562 en remplacement du cours d'Ergonomie!!! (Farce plate)

Les Services aux Étudiants de Poly ont accepté d'offrir des cours de pilotage, de guitare, de conduite automobile, d'échecs. Ils ont aussi offert des spectacles pour lesquels une publicité adéquate sera faite au moment venu.

La cafétéria s'en vient vite: le poste de vice-président aux services devra bientôt être comblé par des élections.

Quand on nous dira que les gars de génie industriel ne travail-

lent pas, ne le croyez pas. J'ai neuf travaux en cours et quelques quizz en vue: de quoi occuper mes temps «libres».

Lundi le 24 octobre on inaugure la nouvelle bâtisse. Des dispositions spéciales devront être prises pour le stationnement. Pour les concernés, c'est à suivre ...

Un étudiant a perdu sa calculatrice HP-25 mardi dernier; nous la retournerons au C-219 si ce n'est pas déjà fait.

Lors de la dernière semaine d'octobre il y aura un congrès de l'ANEQ à Trois-Rivières. Les intéressés, communiquez avec Michel

Plouffe. Le nombre de places est limité.

Le party d'Halloween, c'est dans deux semaines. Il aura probablement lieu à l'extérieur de nos murs. Des invitations à certaines autres facultés seront faites. Nous espérons avoir autant de succès qu'à l'Initiation.

J'espère que ceux qui voulaient arrêter de fumer y sont parvenus. Pour les autres, j'espère qu'ils n'attendent pas d'y être contraints...

Les objets perdus sont actuellement rapportés aux gardiens de l'entrée des étudiants. Après quel-

Caisse pop

La Caisse Populaire est un problème qui concerne tous les étudiants de Poly, qu'ils soient actuels ou futurs sociétaires. Il y a trois ans l'A.E.P. avait accordé à la Caisse Pop un local de 80 pieds carrés à titre temporaire pour l'installation d'un comptoir à la Poly. À la reconstruction de la cafétéria, la Caisse Pop a déménagé et a installé les comptes de Poly à Edouard Montpetit. La question est: est-ce que la Caisse Pop reviendra?

Avant de déménager, la Caisse Pop nous a avisé qu'elle ferait définitivement son comptoir à Poly. La principale raison avancée est que le futur local qui leur sera attribué (238 pieds carrés) est trop restreint pour une exploitation rentable. Il leur fallait au moins 525 pieds carrés. L'exécutif de l'A.E.P. juge qu'il est impossible d'accorder une surface de 525 pieds carrés sur la cafétéria, à quoi servirait alors un projet d'agrandissement?

Après des démarches entreprises par les employés de Poly, demandant à Monsieur Couture de reviser la position de la Caisse Pop, la situation est la suivante. D'après les propos de M. Couture il semble que la Caisse Pop se contenterait d'une surface de 300 pieds carrés pour 3 employés. De son côté l'exécutif de l'A.E.P. a pu trouver 270 pieds carrés. L'exécutif entend des pourparlers avec l'École afin de dénicher 30 pieds carrés de plus. Des démarches seront faites aussi pour une entente éventuelle avec une autre banque.

À ce problème de pieds carrés est joint celui du déficit que la Caisse Pop enregistre à la Poly. En répétant M. Couture ce déficit annuel serait de 10%, le même sur le campus de l'Université de Montréal. M. Couture affirme qu'un espace assez grand permettrait l'installation de nouveaux services bancaires ce qui augmenterait la rentabilité, ou plutôt, diminuerait la perte. Toi qui es membre de l'A.E.P. et éventuellement sociétaire de la Caisse Pop, tu as ton mot à dire dans l'affaire. Veux-tu une vraie banque à Poly ou une cafétéria spacieuse et agréable?

Dominique Pierre,
pour le comité exécutif
(information - participation)

J'en ai assez écrit cette semaine. À la prochaine
Jacques P. Bélanger
Trésorier de votre association
(AEP)

LETTRE OUVERTE:

Maigres subventions accordées au centre de plein air « La Cabouse »

Le 30 septembre 1977

L'Honorable Claude Charron
Ministre du Haut Commissariat
de la Jeunesse aux loisirs et aux sports
Complexe «G»
Cité Parlementaire
Québec, P.Q.

Monsieur le Ministre,

L'Auberge de séjour «La Cabouse» située à St-Donat accueille annuellement près de 20,000 personnes. Ces personnes viennent à «La Cabouse» pour de multiples raisons, soit la détente, les randonnées, l'escale, la voile, le canot, les contacts avec la nature, ou retrouver une ambiance fortement chaleureuse, etc... L'accessibilité à l'Auberge «La Cabouse» est prouvée par son taux d'occupation, son transport assuré entre le nord de Montréal et «La Cabouse» pour ses usagers venant à 90% de Montréal.

1. Tenant compte de la contradiction qui existe dans le fait qu'elle est reconnue comme Auberge de Séjour, mais qu'en réalité elle fonctionne comme Base de Plein Air, et que ses subventions ne suffisent pas;
2. Tenant compte du loyer élevé qu'elle doit rencontrer annuellement, étant propriété privée, et de la réparation normale que les bâtiments exigent;
3. Tenant compte du coût d'entretien de l'équipement sportif ainsi que de son renouvellement;
4. Tenant compte que les subventions sont nettement insuffisantes à rémunérer les employés (directeur, moniteurs et employés de soutien) sur une base annuelle;

En conséquence, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de reconnaître l'Auberge de Séjour «La Cabousse» comme Base de Plein Air et de vous porter acquéreur de la dite Auberge.

Nous invitons les amis de «La Cabouse» à venir signer la pétition affichée sur le babillard près de Polyrad. Il est à noter qu'il y a également des pétitions en circulation sur le campus de l'U. de M.

Richard Salette

M. L'Honorable Louis O'Neil Ministre des Affaires Culturelles

Nous avons pris connaissance de la démolition du manoir «Montcalm» avec une certaine tristesse. Comment est-il possible que le ministre des affaires culturelles, l'honorable M. O'Neil, n'ait fait aucun geste pour protéger cette maison qui fut (selon la presse du 3-10-77) le quartier général de Montcalm en 1759? Faut-il se rappeler qu'il y a deux ans, les journaux ont fait grand éclat de la destruction de la maison Van Horne; le gouvernement n'a rien fait. Pourtant cette maison n'avait que cent ans d'existence. Le Manoir Montcalm avait au moins deux cent ans et figurait comme lieu historique marquant le tournant de la vie d'un pays.

Jusqu'à quel moment le gouvernement laissera-t-il s'émietter peu à peu notre patrimoine? Certes, il y a eu un effort louable lors de la reconstitution de la Place Royale; mais ce n'est pas tout de mettre ses oeufs dans le même panier (Ville de Québec). C'est beau la semaine du patrimoine, mais il en reste 51 autres pour mettre en valeur les bonnes intentions. Une intervention rapide du ministre aurait pu sauver cette part de notre héritage.

Yves Piette
356, Portland
Montréal 305, Qué.
738-6087

Information environnement

Pollution par le mercure

Depuis plusieurs années, la pollution par le mercure et ses conséquences sur la santé ont retenu l'attention. Encore cet été, le gouvernement fédéral identifiait 251 cas supplémentaires d'Indiens qui avaient dans leur sang des taux anormalement élevés de mercure. Dans 26 cas, la teneur en mercure dépassait même le seuil où peuvent apparaître des dommages mesurables et irréversibles aux nerfs et au cerveau, c'est-à-dire 100 parties par million. Par ailleurs, une étude réalisée par le Centre Régional de Toxicologie de l'Université Laval démontre clairement que l'intoxication progressive des pêcheurs sportifs est un phénomène mesurable et que la contamination est plus élevée chez ceux qui se nourrissent souvent de leurs prises. Ces faits et bien d'autres prouvent le danger de la pollution par le mercure.

D'où provient ce mercure?

Le mercure existe à l'état naturel. Dispensé dans l'écorce terrestre, il peut être libéré de deux façons: d'une part, le lessivage des roches par l'eau provoque la mise en suspension du mercure, et d'autre part, l'érosion par les vents favorise l'évaporation du mercure. On le retrouve donc dans l'eau, l'air et le sol mais une faible quan-

tité provient de causes naturelles.

Les activités minières, industrielles, urbaines et agricoles modifient considérablement les quantités de mercure circulant en milieu atmosphériques, aquatiques et marins.

- La synthèse des produits chimiques par électrolyse ou par catalyse emploie de grandes quantités de mercure et de ses dérivés.

- L'industrie électro-technique exploite à fond les qualités du mercure pour la production d'instruments de contrôle et de mesure.

- On retrouve aussi le mercure dans les processus de fabrication du papier, des peintures et teintures et même des médicaments. Les rejets d'eaux usées provenant de ces activités renferment du mercure ou des dérivés.

- En agriculture, l'usage de dérivés du mercure est universel. La protection des graines de semences, l'élimination de certaines maladies d'arbres fruitiers, en sont quelques exemples.

- L'extraction des dépôts minéraux sulfurés et la transformation des minerais libèrent du mercure surtout par volatilisation dans l'atmosphère.

- Enfin, le mercure retrouvé dans les huiles brutes et les charbons se dégage lors de la combustion.

Comment le mercure est-il assimilé par l'homme?

Une grande partie du mercure dans l'environnement se retrouve dans l'eau. Le mercure métallique se transforme en méthyl-mercure et devient ainsi plus facilement assimilable par le vivant. Les déversements directs de composés organo-mercuriels augmentent encore la proportion de mercure assimilable.

Le mercure s'accumule directement de l'eau vers le poisson, absorbé par voie respiratoire (branchies) et même forcé à travers l'épiderme. Le poisson peut aussi absorber indirectement le mercure associé à sa nourriture.

Le mercure présent dans l'atmosphère, tombe en partie au sol par précipitation et peut être intercepté par la végétation. Les animaux qui mangent cette végétation peuvent accumuler une certaine quantité de mercure.

On peut donc retrouver ce mercure chez l'homme qui mange du poisson ou d'autre animaux contaminés.

Les dangers du mercure

Certains des dérivés toxiques du

mercure sont difficilement extirpables dans l'organisme une fois introduit, et par conséquent, ont une tendance à se concentrer au fur et à mesure que l'on monte dans la chaîne alimentaire.

Le mercure a des effets néfastes sur l'organisme des humains et des animaux tels que la perte d'équilibre, les contractions des muscles à l'extrémité des doigts et des pieds, le retardement dans le développement intellectuel chez les enfants, les crises de tremblement, la perte de la vue et de l'ouïe, et la paralysie.

Les régions affectées au Québec

Les régions les plus contaminées par le mercure sont:
- le lac St-Louis, à Montréal, à proximité de l'usine de chlore et de soude caustique de la Standard Chemical de Beauharnois. (Cette usine déverse annuellement des dizaines de tonnes de mercure dans le Saint-Laurent et elle est la principale responsable du fait que les poissons sont maintenant trop riches en mercure pour qu'on puisse en manger régulièrement sans danger. Des changements dans les procédés de production de l'usine pourraient arrêter les rejets de mercure mais la compagnie se refuse à les faire.)

- les régions de Fort Georges (Baie James)
- Chibougamau et Matagami
- la région du Saguenay (Alcan)
- Fort Chimo et la côte nord.

Conclusion

Les mesures qui devraient être prises par les ministères de l'environnement et les gouvernements:
- Normes sévères (eau, air...)
- Surveillance territoriale des cours d'eau.
- Subventions à la recherche dans les systèmes de contrôle de la pollution par le mercure et la recherche sur des produits de remplacement.

- Normes quant à la protection industrielle, (surveillance automatique d'isolation, système de contrôle, surveillance médicale).
- Il faut aussi informer la population au sujet des moyens à prendre pour éviter la contamination.

Espérons que ceux qui vont se pencher sur les problèmes du mercure auront une certaine préoccupation à long terme en ce qui concerne la qualité de la vie et la protection de l'environnement.

François Roberge
Génie Chimique
Pour AQTE-Poly

Service-Campus le monstre du Lac au Castor

par Eric Devlin (Montréal-PEN 02-10-77)

Service-Campus est une compagnie à but non lucratif dont le chiffre de vente dépasse les \$2,5 millions et qui dessert l'université de Montréal en fournissant à ses membres (c'est-à-dire les étudiants) un ensemble de services tel que des distributrices automatiques (250 tant à l'U. de M. qu'à l'UQAM), le Café Campus, un journal étudiant (Quartier Latin); deux magasins scolaires, un centre de photocopie ...

Service-Campus est né du regroupement des services socio-économiques offerts par l'AGEUM (Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal)

à la dissolution de cette dernière en 1969. Depuis ce temps-là, les étudiants ont contrôlé Service-Campus par le biais de l'assemblée générale annuelle (quorum de 50 étudiants) et par un conseil d'administration (C.A.). Mais devant la faible participation étudiante, les travailleurs de Service-Campus ont acquis un plus grand pouvoir en se plaçant majoritairement sur le C.A.

Le 21 septembre dernier se tenait le congrès de Service-Campus et plus d'une centaine d'étudiants et de travailleurs avaient répondu à l'appel. Deux groupes se sont affrontés durant près de quatre

heures: les représentants de la FAECUM (Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal) et les travailleurs de Service-Campus appuyés par un noyau de militants de la LC(ML)C (Ligue Communiste Marxiste Léniniste du Canada). La première partie du congrès a donné lieu à une discussion technique puisqu'il fallait disposer du bilan financier de l'année 75-76. Certains étudiants se sont inquiétés des prix élevés sur les marchandises que vend Service-Campus et du peu de profit qu'elle réalise. Une étude comparative a déjà démontré que Service-Campus vendait plus cher sa nourriture de

même que ses fournitures que les deux écoles affiliées: Polytechnique et Haute Etudes Commerciales (HEC). Dans le cas de Polytechnique, la cafétéria, les distributrices et le magasin scolaire sont contrôlés par les étudiants et dans le cas des HEC les distributrices appartiennent à un concessionnaire privé. Les HEC ne possèdent pas de cafétéria. L'exemple le plus aberrant de ceci est le paradoxe des sandwiches. Service-Campus prépare des sandwiches pour distributrices et elle fournit l'AEP (Association des Étudiants de Polytechnique). Une fois habillés de leur papier de cellophane et cadencés dans leurs machines, les sandwiches se vendent 5 cents de moins à Polytechnique qu'à l'Université de Montréal. Est-ce dire que le marchand en gros vend plus cher que le détaillant? Et pourtant l'AEP fait de bons profits sur ses distributrices tout en vendant moins cher (ex: lait 15 cents; fruits 10 cents).

Dans l'avant dernier mouvement du congrès annuel en septembre par Service-Campus, la FAECUM proposa que le \$15,000 qui sert à étancher le déficit du Quartier Latin soit versé au journal le Continuum qui est l'organe officiel de la FAECUM. Les débats s'éternisant et des étudiants pro-FAECUM ayant quitté l'amphithéâtre, la proposition fut battue: 44 contre, 30 pour. Mais cette question risque d'être ramenée sur le plancher lors de l'Assemblée Générale sur le Quartier Latin qui aura lieu à la mi-octobre. En compensation, le congrès octroya une somme de \$1,000 à la FAECUM pour l'aider à défrayer le coût de sa campagne de boycottage des frais de scolarité.

Dans un stratagème savant, les pro-FAECUM tentèrent de faire perdre le quorum (50) à l'assemblée mais la brillante tactique avorta et ce fut peine perdue.

Finalement le congrès combla les 25 postes au C.A. Parmi ceux-ci, huit sont réservés aux employés, 15 aux étudiants (répartition par faculté) et deux autres sont ouverts à tous les membres. En cas de non-participation étudiante dans les différentes facultés, les postes sont alors ouverts à tous. Et c'est ce qui arriva pour cinq d'entre eux. Bilan de l'élection: 13 employés et 12 étudiants dont 7 sont pro-FAECUM. La conclusion majeure qui émane de ce congrès: les employés voient à leur affaire tandis que les étudiants ...

Eric Devlin

Soyez réalistes, demandez l'impossible.

Le sempiternel débat sur la gratuité scolaire est de nouveau relancé parmi les «larges masses» étudiantes. Tour à tour depuis 17 ans le parti libéral puis le parti québécois nous ont fait miroiter un beau rêve doré mais comme toute promesse d'élection, elle n'a pas été encore tenue. «Il faut attendre une conjoncture économique favorable» disent-ils. Mais la conjoncture ne s'en vient pas vite et s'il faut attendre après elle pour établir des politiques sociales, j'ai la vague impression que d'ici là les éléphants couvriront des oeufs d'autruches. En parlant de conjoncture, si elle n'est pas favorable au gouvernement, elle l'est encore moins pour nous autres, pauvres petits étudiants qui crient famine. Seulement 14,683 étudiants (au 17 août 1977) avaient placé les services gouvernementaux comparativement à 37,261 l'an dernier à pareille date sur une possibilité de plus de 1000,000 étudiants qui avaient fait application. Evidemment certains étudiants en génie qui ont la tête enflée croient que le chômage étudiant ne touche que les facultés de sciences humaines et sociales mais détrompe-toi petit être incrédule! Près de 15% des finissants en génie cette année sont en chômage. Ah Ah! on ne rit plus. Et dès que tu as terminé tes études il faut que tu rembourses tes prêts.

Les arguments massues contre la gratuité scolaire sont comparables à des hochets pour enfants. Un exemple: «Ce sera encore les

travailleurs qui vont payer pour nous autres. Donc par solidarité prolétarienne, ne demandons pas la gratuité scolaire». A ce je répondrai: «Il y a d'autres façons d'aller chercher les 50 millions de dollars nécessaires. Les compagnies de pétrole ont fait un profit net de 8 milliards cette année si je ne me trompe pas. Et puis 50 millions ne représentent que 1-25 du stade olympique inachevé».

Dire que les universités seront pleines à craquer de sans-colottes qui useront leur fond de pantalons sur les bancs universitaires, cela est un peu exagéré car c'est un passe-temps qui coûte cher et ne peut être pratiqué que par les «petits fils à papa» qui se trouvent déjà à l'Université. Quelqu'un qui n'a pas d'argent ne perdra pas son temps pour pouvoir travailler et gagner sa vie.

L'éducation avait été nationalisée dans le but de la rendre accessible à toutes les couches de la population. Mais l'université reste un privilège avec une barrière économique qu'il faut abolir. En France l'université est gratuite et accessible à tous. Donc ce n'est pas une caractéristique des pays dits socialistes. Les pays capitalistes peuvent très bien offrir ce service à la population. Et d'ailleurs l'état assure déjà la majeure partie des coûts de l'éducation universitaire car elle a besoin de ces diplômés.

Le Québec n'accorde que 17,1% de ces dépenses au titre

de l'enseignement au domaine universitaire comparativement à 26,1% pour l'Ontario, 24,8% pour le Manitoba, 21,3% pour la Saskatchewan, 22,7% pour l'Alberta (Le Devoir du 24 mars 1976). De plus il y a moins de 10% de la population qui possède un diplôme universitaire. Ceci est une caractéristique des pays en voie de développement selon l'ONU. Autre aspect qui nous rapproche des pays en voie de développement: le montant alloué à l'administration. Et le Québec est de nouveau champion dans ce domaine: il consacre plus de \$18,000,000 à l'administration sur un budget de \$660,000,000 alors que l'Ontario n'en dépense que \$11,000,000 pour un budget de \$886,000,000 (Le Devoir 24 mars 76).

J'ai jeté en vrac sur papiers plusieurs arguments qui ne sont pas classés et je pourrais en mettre ainsi des pages et des pages. Je pourrais faire une dissertation philosophique sur l'éducation et son accessibilité à travers les âges mais je me retiendrai. Malgré tout, souvenez-vous d'une chose: si on ne demande rien, on obtiendra moins que rien. Et tous les progrès sociaux se sont réalisés dans les conflits (conflit ne veut pas dire nécessairement violence). Si on ne critique pas, si on avale tout sans broncher, la société deviendra statique et non dynamique. Seuls des contradictions, des débats et des actions feront progresser notre société.

Eric Devlin

Brébeuf adhère à l'ANEQ

Les étudiants du Collège Jean de Brébeuf ont décidé en assemblée générale d'adhérer à l'ANEQ. Plus de 300 personnes sur une possibilité de 1200 étaient venues participer au débat et c'est par une large majorité que les étudiants ont réintégré le mouvement national étudiant québécois. La seule condition imposée à ce ralliement est que l'ANEQ continue à défendre les intérêts des étudiants.

L'année dernière un référendum sur la question: «Seriez-vous d'accord d'adhérer à l'ANEQ?», avait donné un résultat positif à 65% pour un taux de participation de 70%. Ce référendum avait été interprété comme un vote consultatif et non décisionnel.

Les étudiants du Collège Jean de Brébeuf connaissent à l'heure actuelle et ce malgré que ce soit un collège privé, des problèmes de cafétéria (coût élevé et mauvaise qualité) et de locaux. De nombreuses revendications portant sur ses sujets, font l'objet d'un débat sérieux.

Les étudiants possèdent un journal bi-mensuel, «Le Brocoli Cosmique», qui tire à 600 exemplaires. Il est secondé d'un bulletin sommaire qui paraît chaque jour.

Eric Devlin (Montréal-Pen 30-09-77)

Place au théâtre

POSSIBILITES D'EMPLOI
POUR LES DIPLOMES DE 1978

CHEZ DUPONT DU CANADA

Les finissants en GENIE CHIMIQUE, MECANIQUE, ELECTRIQUE et PHYSIQUE ainsi que les finissants intéressés à faire carrière chez Du Pont du Canada sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae ou leur formule de renseignements personnels avant le 22 octobre 1977.

Un procédé de présélection sera en vigueur et nous accuserons réception de chaque demande d'emploi.

Pour de plus amples renseignements concernant chaque emploi offert ainsi que les modalités de demande d'emploi, veuillez consulter le bureau de placement de votre institution.

Les passeuses

La compagnie Jean Duceppe vous présente comme premier spectacle de l'année, une pièce de Pierre Morency: Les Passeuses. L'impression que j'ai de cette pièce est assez vague et contradictoire. Elle débute très et trop lentement aux Iles Vierges puis brusquement une coupure et on revient dans notre froid Québec où l'on nous enseigne de par quelle astuce trois vieux canadiens-français sans le sou et en pension dans une maison pour le moins spéciale, arrive à se payer un voyage aux Iles Vierges. Puis brusquement on revient à la scène du début. La pièce est humoristique, la langue colorée et vive, les trois «vieillards» malicieux et très bons comédiens (Denis Drouin, Roger Garand et Jean-louis Paris) mais l'accroc se produit dans le rôle de trois jeunes

femmes (Monique Joly, Dorothée Berryman et Anne Létourneau) qui opère la maison de pension. Chacune a la responsabilité d'un des honorables pensionnaires et lui prodigue tous les soins et l'amour que l'on doit à un être humain surtout avant le grand voyage. Elles leurs font PASSER le temps. Mais ce rôle paraît tellement artificiel dans notre monde, qu'il en brise la pièce. C'est peut-être que les charmantes déesses qui agrémentent les jours de ces messieurs font plutôt beauté plastique, carte de mode et non simple femme dévouée? Peut-être, peut-être.

La pièce est présentée jusqu'au 30 octobre au théâtre Port-Royal.

Eric Devlin

EN GÉNÉRAL UN COURS
UNIVERSITAIRE COÛTE CHER
ET NE GARANTIT RIEN.
**LES NÔTRES NE COÛTENT RIEN
ET VOUS GARANTISSENT
UN AVENIR PASSIONNANT.***

VOUS VENEZ ?

Centre de recrutement
Des Forces Canadiennes

1254, rue Bishop
Montréal
866-8791

ou
50, rue Couture
Sherbrooke
565-4949

Le programme d'instruction pour la formation d'officiers de la Force régulière (PIFOFR) vous permet d'obtenir un baccalauréat en génie, sciences, arts ou administration à un de nos collèges militaires.

Vous pouvez aussi choisir entre 40 disciplines différentes à l'université de votre choix. Nous payons tous vos frais de scolarité et nous vous donnons même un salaire.

Lorsque vous êtes diplômé, vous n'avez pas à quêter un emploi. Vous entrez de plein pied dans une carrière passionnante qui vous mènera aussi loin que vous le voulez. Vous avez la satisfaction de mener une vie riche et pleine, plus excitante que le train-train routinier du 9 à 5.

Qui peut en offrir autant?

* Il suffit d'un engagement de quatre ans dans les Forces armées pour profiter du programme PIFOFR.



**LES FORCES
ARMÉES
CANADIENNES**

**SI LA VIE
VOUS INTÉRESSE**

CONTINUING EDUCATION
LANGUAGE INSTITUTE

université
concordia

HORAIRE 1977-78

COURS DE LANGUE ANGLAISE

Dates des Cours:

Jour

Soir

AUTOMNE:

7 nov. - 16 déc.

AUTOMNE:

commencés depuis le 12 septembre

HIVER:

23 janv. - 3 mars
13 mars - 21 avril

HIVER:

23 janv. - 3 mai

ETE:

1er mai - 9 juin
19 juin - 28 juillet

ETE:

15 mai - 23 août

Lun. - Ven.

-6 semaines
-90 heures

Matins:

0900-1200 — \$225.

Après-midis:

1300-1600 — \$225.

Lun. et Mer.

-15 semaines
-90 heures

1815-2120 — \$225.

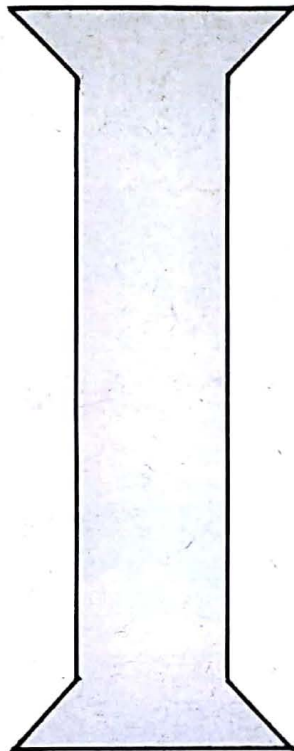
Journée complète:

0900-1600 — \$450.

Pour d'autres renseignements concernant l'examen de placement, veuillez faire votre demande en écrivant au

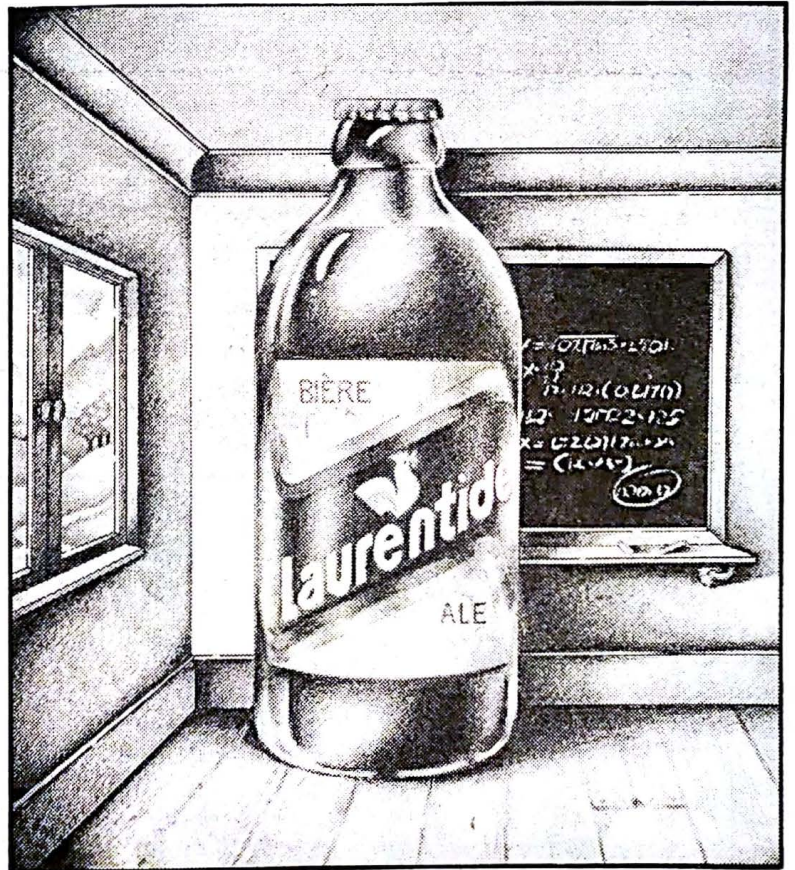
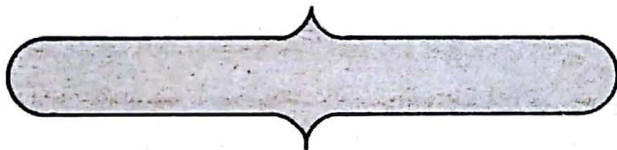
BUREAU DU REGISTRAIRE
2170 rue Bishop, Ste. 203
Montréal, Québec H3G 2E9

ou appeler: 879-2865 — 879-8534



Doit-on lire le Polyscope?

**Bien oui, c'est notre
potion magique.**



**En tant que chef du parti
lib. , je ne peux lire
le Polyscope.**

**Dans une classe
à part**

LES P'TITS POTINS ILLUSTRÉS DE LA 102

PAR Les quarante-deux membres farfelus!
 HIHIHI! HAHAHA! HIHI!



AVIS À TOUS LES MEMBRES DE LA 102!!!
 SI VOUS AVEZ DES POTINAGES COMIQUES, AMENEZ-NOUS LES AU LOCAL DE LA 102!!!

LA FIN, DURIVAGE, FAUTEUX, LEGAULT AU GREEN 15!!



Pour finir, une devinette:

Le identifiez ce personnage qui a été aperçu au premier trou à 8h00 et au deuxième à 12h00 - 2e Savez-vous pourquoi il avait une tige sur la tête?



- Notre ami BERUBE, prince vaillant de la 102e a réussi à perdre sa balle en dessous d'une feuille alors qu'il l'avait expédiée à une distance inouïe et invraisemblable de 10 verges. Formidable!!!

- PHOETUS, dans un élan irréversible, s'élança hors du «cart» et emporta en même temps la moitié de la portière.

- Quand la motte de terre va plus loin que la balle, continuez avec la motte de terre.

- Au «green» no. 15, il nous a été impossible de déterminer lequel de LUC DURIVAGE, LA FIN, GERMAIN LEGAULT et MICHEL FAUTEUX était le meilleur sur le «pot».

- Résultats officiels du Ministère des Terres et Forêts: 18.5 acres de labourés.

- A la fin de la journée, tout le monde était saoul, car il pleuvait à boire debout.

- «MEAT BALL» dans un élan formidable, frappa une des BALLEs de PATOF. Ce dernier fut retrouvé 1/2 heure plus tard, à demi-conscient, aux «green» no. 5 et no. 6.

- Vous connaissez l'attrance psychologique d'un lac sur une balle. Eh, bien! à ce tournoi, nous avons assisté à l'exploit inusité d'un de nos joyeux golfeurs, hic!, de traverser sa balle mais pas son bâton qu'il a expédié à l'eau sur le même élan. PLOUF!

- Accident de parcours! YVES TREMBLAY, au volant d'un petit véhicule HARLEY-DAVIDSON, a frappé de plein fouet notre vénéré DIRECTEUR DES SPORTS. Heureusement le «cart» n'a pas subi de dommage!

- On a déploré une grosse absence, notre tendre et sucré «TENDER» secrétaire de la 102e.

- PONCHO nous a laissé voir sa grande précision de tir, alors qu'à plus de 270 verges, il a atteint la cible mobile. Il n'a cependant pas retrouvé sa balle, une Canada Cup No 4; veuillez s.v.p. la lui rapporter.

- Un employé de la cafétéria a été retrouvé avec «deux-balles-au-nez». Une rumeur persistante veut que ce soit l'oeuvre d'une «sal-ami».

- M. SAUVAGEAU a reçu une balle en «plan» sur la tête. On dit que son profil ne s'en porte pas trop mal. Il s'agissait d'une balle Canada Cup no 4.



Parce que sa mère n'avait pas assez de laine pour lui tricoter un «ZELAR» BARBAU



Match Alouettes- Ottawa

Quand: Samedi le 22 octobre, 14h00
Où: Stade Olympique, \$'il vou\$ plaît! - Section \$8.00
Pour qui: les glorieux membres de la non moins glorieuse 102e promotion
A quel prix: membres - \$6.50-1er billet, \$7.50-2e billet; autres \$8.00
Comment: en quelques étapes simples, même pour un ingénieur*

- A) VENTES AUX MEMBRES DE LA PROMOTION SEULEMENT**
1. Du mardi 11 octobre au vendredi 14 octobre
- RESERVER un premier billet et PRENDRE UNE OPTION sur un second billet (si tu veux amener «sqaw» ou «sauvage»)
 2. LUNDI et MARDI, le 17 et 18 octobre
- Sur paiement complet, OBTENIR SON ou SES BILLETS, au même endroit

B) VENTE GENERALE

- Vente des derniers billets disponibles à compter de mercredi, le 19, s'il y a lieu!

P.S. Toutes les opérations, tractations et fraudes ont lieu au kiosque prévu à cet effet, près de Polyrad, au 2e étage. Les quantités sont évidemment limitées.

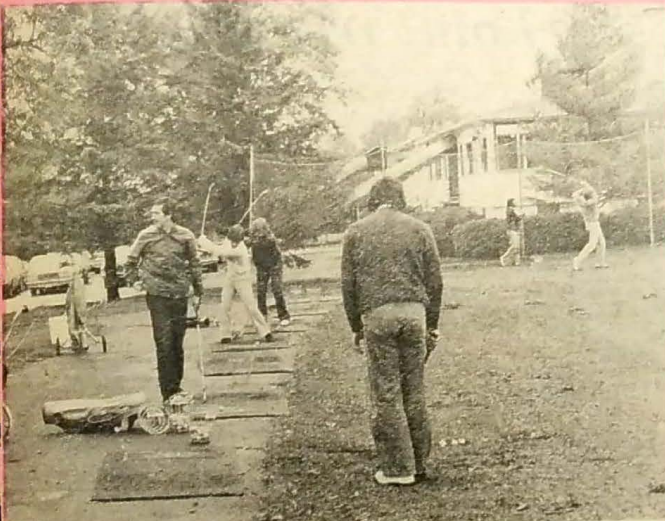
Normand Laniel,
Trésorier - 102e promotion



Falkner - Leroux - Cummins - Vallière



Jean Collin



A la pratique!



Théroux - Poncho - Phoetus - Allard



Nepveu - Lapointe

Nouveauté à la C.O.O.P.

Suite à la semaine anti-tabac la COOP offre à prix réduit une cure de désintoxication pour ceux qui veulent cesser de fumer.

*Bas,
très
bas*



Jusqu'ou
ce vice
peut-il
nous mener?



Loin, très loin!

La cure...

Une méthode
sûre
et éprouvée



La cure
ne dépasse
jamais dix ans

J'en veux une, j'en veux une!

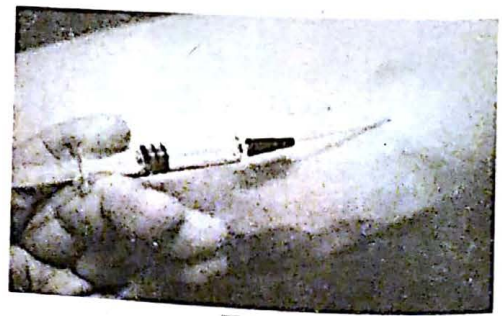
Quelques témoignages enthousiastes



J'ai pu l'temps d'fumer



Elle ne fume plus



Fumée? Pouah!!

Associations

Réunion pour les étudiants étrangers

Mercredi, le 12 octobre à 12h30 au local B-401, aura lieu une réunion pour tous les étudiants étrangers qui sont intéressés à rencontrer un agent d'immigration. Si vous avez des interrogations face à votre statut d'étranger, face au droit au travail, face à la nouvelle loi qui sera en vigueur le 1er avril 1978, c'est l'occasion idéale de vous renseigner.

Yves Boudreau,
Agent d'Accueil
et d'hébergement

C.I.M. convoque ses membres à un premier contact:

Party bière et chips: (+ peanuts)
Jeudi le 13 octobre 1977 au foyer du 6ième étage.
Heure: 17h00.

TOUT SERA GRATUIT!

H-P 25

J'ai oublié ma calculatrice HP-25 sur un banc dans le nouvel amphithéâtre (C-631) mardi midi lors de l'assemblée générale.

Je prierais celui qui l'a retrouvée de la rapporter à l'AEP ou d'entrer en contact avec moi à 366-1458. Je peux l'identifier par le numéro de série.

Merci à l'avance.

Pierre Farmer

COMPLIMENTS
DE
GATEHOUSE-LA SALLE INC.

DISTRIBUTEUR DES PRODUITS



AVEC LES HOMMAGES DE:

**MONSANTO
CANADA
LIMITEE**

Nous serons sur le Campus
lundi, le 24 octobre 1977

Bell Canada

Bell Canada est à la recherche de futurs diplômés(es) en génie (civil, électrique, industriel, mécanique).

Nous serons sur votre campus les 2-3-4 novembre. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre officier de placement.

un emploi chez Bell
c'est une question
de compétence

une université pour vous, chez vous
**POUR APPRENDRE
LE QUÉBEC
ET LES QUÉBÉCOIS**

Prenez conscience du rôle et des effets de la publicité ainsi que des techniques employées pour atteindre les buts visés par les utilisateurs.

ADM-2001: "LA PUBLICITÉ AU QUÉBEC",

3 crédits

Cours télédiffusé par Radio-Québec tous les lundis à partir du 10 octobre (Série de 30 émissions)

Coût: Inscription \$7.50 (possible, par téléphone)
à 282-7749
Scolarité \$50.00

Université du Québec
Télé-université

3465, rue Durocher
Montréal, Québec
H2X 2C6
(514) 282-7749

Université du Québec
Télé-université

3108, Ch. Ste-Foy,
Sainte-Foy, Québec
G1X 1P8
(418) 657-2990

Je désire plus de renseignements

Nom:

Prénom:

Adresse:

Tél. Bureau:

Résidence:

Code postal:

Un pas vers l'avant qui fait reculer l'automobile.

La semaine dernière, j'ai exposé mes dents contre l'importance abusive que les gens accordent à la voiture privée. Cette semaine, je me réjouis en pensant aux mesures adoptées par les gouvernements qui progressivement, vont limiter la liberté et la puissance de la voiture dans notre vie.

On sait que depuis environ un an, les acheteurs de voitures neuves munies de climatiseurs déboursent pour une taxe supplémentaire de 100. Cette taxe a évidemment pour but de décourager l'usage de ces climatiseurs qui consomment une quantité supplémentaire d'essence. On sait aussi que le coût de l'immatriculation est devenu progressif au poids de la voiture: tentative pour décourager l'achat de grosses voitures assoiffées de carburant en quantités importantes.

Les intentions de ces nouvelles

mesures sont pleines de bon sens, mais en fin de compte, les gens riches ne sont pas influencés par ces dépenses supplémentaires; ne sera-t-il que le citoyen commun qu'on risque d'affecter? L'on accorderait aux gens plus munis de sous le droit d'user des ressources de la terre. Ce qui est évidemment impensable. Il y a donc une petite lacune dans ces deux nouvelles taxes.

Heureusement, d'autres normes, américaines, viennent rétablir la situation. Depuis déjà plusieurs années, il y a des taux maximum de pollution que toutes les voitures doivent respecter. Grosses ou petites voitures. De plus, ces taux diminuent avec les années. Il y a aussi la réglementation concernant la consommation maximum d'essence par la voiture. Toutes les voitures devront consommer un maximum d'un gallon pour 18 milles de parcours, (ces

chiffres sont approximatifs car je ne me souviens plus des détails). Cette performance devra aussi s'améliorer avec le temps. Il va sans dire que cette norme technique américaine devient applicable sur tout le continent Nord-Américain, et à la longue, le sera dans tous les pays, considérant l'influence du marché américain de l'automobile.

Cette mesure compensera pour les lacunes énumérées plus haut. Ce sera la fin de l'idéologie américaine: «the bigger, the biggest»; car les voitures devront être plus compactes. C'est donc une attaque directe sur la mentalité américaine de consommation. Ah! si cette évolution peut faire reléguer aux déchetés à son tour cette mentalité de consommation que nous avons tous! Enfin. Sans oublier les mesures de résistance à la corrosion: Ford est le premier fabriquant à offrir une garantie totale de 3 ans

contre la corrosion et la rouille. Bravo pour cette société qui a aussi investi des millions pour l'élaboration et le perfectionnement d'une petite voiture: la Fiesta. C'est un nouveau pas vers la société de conservation.

Je me réjouis aussi à l'idée qu'ont eu les autorités, tout récemment, de réserver une voie pour les autobus seulement, sur le pont Champlain. Les calculs préliminaires ont prévu un temps de 10 minutes (pour ces autobus) nécessaires pour parcourir le trajet rive-sud (Brossard) centre-ville, avec cette voie spéciale. Actuellement, le temps est de 20 minutes. Voilà que les municipalités et gouvernements décident de favoriser le transport en commun, si nécessaire en région urbaine. Ils ont compris que pour vaincre l'automobile, il faut y substituer un moyen de transport aussi confortable, et surtout aussi rapide. Ne

l'oublions pas, le temps c'est de l'argent; valeur bien ancrée dans notre mode de vie.

Au conseil municipal de Montréal, on parle actuellement de la fermeture de la rue Crescent à la circulation automobile. L'on commence à penser qu'une ville, étant supposément un milieu de vie, n'implique pas automatiquement la présence de l'automobile. Peut-être même sont-ils incompatibles. Je n'ose pas appuyer aujourd'hui cette dernière déclaration, connaissant l'importance que la voiture a dans notre vie actuelle. Mais si toutes ces tendances énumérées plus haut (c'est-à-dire les normes plus rigides sur l'automobile) se poursuivent, peut-être la voiture et la ville seront incompatibles un jour, soit partiellement, soit pleinement.

Bref, je suis optimiste quant à la prise de conscience des citoyens de la réalité de la voiture. Il faudra remettre celle-ci à sa place, en la redescendant de notre échelle des valeurs, et ne la considérant pour ce qu'elle est: c'est-à-dire un moyen de transport pratique, et non un symbole représentatif de la classe sociale ou de l'importance des individus, telle qu'on la perçoit aujourd'hui.

A l'heure actuelle, en tant que piéton ou cycliste, j'ai tendance à ne céder en rien devant une Cadillac, alors que je suis volontiers plus courtois devant une voiture compacte.

Certains diront que je suis jaloux. Oui, je suis jaloux de la protection de l'environnement.

Daniel Warthold

Beefeater
la question de goût.

Beefeater,
si pur... si doux.

Un projet de moto

Si tu es un étudiant en Génie Mécanique 3ième ou 4ième année et que la conception d'une motocyclette t'intéresse. Je suis étudiant en design industriel, et présentement je travaille sur un nouveau type de motocyclette de compétition, et le tout est commandité par la compagnie Bombardier.

Pour information téléphone à André après 5h00 P.M.: 731-8072

A propos du stationnement

A la suite d'une dure lutte de la part des étudiants de Polytechnique, l'Ecole Polytechnique se décida pour acheter le terrain de stationnement du parc 24 de l'Université de Montréal. A la suite de quoi une équipe d'étudiants travailla à réaménager la disposition des places pour que le stationnement puisse contenir plus d'automobiles. Il fut prévu que les modèles de grande dimension stationneraient à l'avant et les petites voitures à l'arrière. De plus sur le côté nord du stationnement ils prévoyaient un passage suffisamment large pour que deux véhicules puissent s'y croiser, et non pas pour que certains ne désirant pas faire une longue marche exténuante y stationnent. De plus, lorsque l'hiver sera venu, ces derniers exposent dangereusement leur flanc de carrosserie, car comme ils ont pu le constater, le stationnement est en pente et l'hiver, il est parfois particulièrement glissant. Ah oui! un dernier point, les lignes jaunes servent à DELIMITER la place pour un véhicule.

Un utilisateur du stationnement
Gilles Gagnon
Etudiant 4ième industriel

Les victimes d'un monopole



* LA MORALE DE CETTE HISTOIRE!
 CET ETUDIANT POURRAIT SE GROUILLER LE ?
 * CELI VOUS CONCERNERAIT - IL ?

Au cours de la Session hiver 77, un groupe d'étudiants en 1ère année de droit soumettait, suite à l'échec de leurs pourparlers avec l'administratif de la librairie de l'Université de Montréal, une requête en recouvrement du prix d'un recueil de jurisprudence à la Cour des Petites Créances.

Lors d'une assemblée de section, nous nous sommes penchés sur les faits suivants: nous venions d'acheter le recueil de textes et de jurisprudence intitulé «Théorie générale des Obligations» de J.L. Beaudoin, P. Martineau et A. Popovici. Celui-ci étant mal imprimé soit:

| Qualité | Très bon | Bon | Passable |
|---------|----------|--------------|----------|
| Pages | 29 | 117 | 93 |
| % | 8.95 | 36.11 | 28.7 |
| | Mauvais | Très Mauvais | |
| Pages | 58 | 27 | |
| % | 17.9 | 8.33 | |
| | TOTAL | | |
| Pages | 324 | | |
| % | 100 | | |

Bonne impression: 45%
 Mauvaise impression: 55%
 25% d'arrêts illisibles: 15-58

Nous ne pouvions pas lire toutes les causes de jurisprudence nécessaires à notre cours, raison pour laquelle nous avions acheté lesdits volumes.

Face à cette situation, nous nous décidons de rencontrer M. Serge Dion le 8 février. Malheureusement il ne fit presque rien sauf de nous dire de patienter. Nous nous sommes alors adressés à des supérieurs et nous avons donc rencontré M. Painchaud, directeur des services des entreprises auxiliaires, et ses coéquipiers le 7 mars afin de discuter. Ils acceptèrent notre classification des pages citée plus haut et nous offrirent de remplacer les pages mauvaises et très mauvaises mais non les passables et ce le 10 mars soit à moins d'un mois de la fin des cours. Ce qui ne nous dédommageait en rien pour les deux mois que nous venions de passer à nous arracher les yeux ou à aller lire les causes à la bibliothèque.

Les étudiants refusèrent la proposition qui, à leur avis, survenait beaucoup trop tard.

Étant donné le refus de l'administration de négocier de nouvelles ententes, nous avons soumis une requête à la Cour des Petites Créances dont voici le jugement: «Après avoir entendu les témoignages, étudié les notes soumises

semblable n'hésitez pas à vous prévaloir de vos droits. De plus soyons vigilants avant d'acheter...

Andrée Bolduc
 François Meunier
 Michel Dagenais
 Pierre Giard

(1) art. 1523
 Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu lui-même connaître l'existence.

(2) art. 1151
 Si l'objet de l'obligation est une chose qui ne soit déterminée que par son espèce, le débiteur n'est pas tenu, pour être libéré, de la donner de la meilleure espèce; mais il ne pourra l'offrir de la plus mauvaise.
 La chose doit être de qualité marchande.

et consulté la jurisprudence, etc. la Cour s'en rapporte à l'article 1523 (1) du Code Civil et rejette la requête sans frais»
 9 septembre 1977

Notre argumentation était basée sur le fait que la qualité des volumes n'était pas de valeur marchande selon l'article 1151 (2) du Code Civil. Jamais nous n'avons contesté lors des négociations et du procès que le vice n'était pas apparent. Nous le savions mais nous étions dans l'obligation pour l'examen futur d'acheter ce recueil.

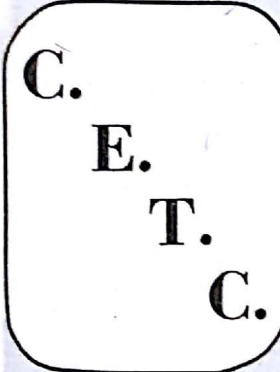
Nous tenons à préciser que:
 1) L'administration de la librairie envoya une lettre avant la fin de la session aux professeurs de la faculté leur disant:

«... nous souhaitons que ces renseignements vous soient utiles et permettent de livrer tant à vous-mêmes qu'aux étudiants, un produit de qualité satisfaisante et afin d'y parvenir, nous vous remercions de votre collaboration».

2) La qualité des volumes de cette session automne 77 est meilleure que l'année dernière mais c'est un minimum que nous devons exiger en tant que consommateur.

Et si par malheur, éventuellement au cours des sessions, vous vous trouvez devant un problème

Oyez! Oyez! Gens du tronc commun!



Par la présente, nous annonçons qu'à partir de mardi le onze octobre de l'an de grâce mille neuf cent soixante-dix-sept, il y aura affichage des résultats de deux questions de l'évaluation de la session dernière, à savoir:

Question 14

En général: si vous aviez à suivre un deuxième cours avec le même professeur, quelle serait votre réaction:
1er choix: très satisfait
2e choix: satisfait
3e choix: insatisfait
4e choix: très insatisfait

Question 16

Cadre du cours: le cadre du cours est structuré de façon intéressante et favorise la motivation de l'étudiant:
1er choix: oui
2e choix: plus ou moins
3e choix: non
4e choix: je ne sais pas

Pour les 2 questions, les réponses sont en pourcentage et un espace de plus est réservé aux absences.

Les raisons qui motivent ce choix parmi 19 questions sont les suivantes:

- il est impossible d'exposer ainsi les résultats des 19 questions, vu le nombre élevé de classes où

l'évaluation fut effectuée.

- ces questions nous paraissent être les plus globales, les plus représentatives d'un esprit de classe et, partant les plus significatives.

D'autre part, il est important de noter que:

1° - La consultation exclusive d'une ou de quelques questions seulement, n'est sûrement pas révélatrice et qu'elle peut même engendrer de fausses conclusions, étant donné l'étroite interaction des multiples facteurs essentiels à la réussite d'un cours, qui ne peuvent être couverts par deux ou trois questions.

Il est donc fortement recommandé qu'en plus des réponses affichées, vous consultiez l'ensemble des résultats pour la section concernée, disponibles sur demande et que vous compariez les différentes réponses. Encore là, il faut tenir compte de la subjectivité impliquée par de telles questions dont les réponses sont sujettes à des variations selon l'heure, la température, le cours précédent ou l'humeur générale. Cependant, plus le nombre d'étudiants touchés est grand, plus le résultat a des chances, statistiquement, d'être scientifiquement valable.

2° - Le comité exécutif du tronc commun (C.E.T.C.) ne pose aucun jugement et n'apporte aucun com-

mentaire à la suite de ces résultats. Nous ne faisons qu'informer la population concernée ou intéressée par l'évaluation (étudiants et professeurs) afin qu'une meilleure connaissance des opinions étudiantes favorise une meilleure communication ou une simple prise de contact entre étudiants et professeurs. C'est uniquement dans cette optique qu'il faut considérer votre travail, i.e. comme moyen d'introduction entre étudiants et professeurs.

D'autre part, vous êtes invités à émettre toute suggestion, tout commentaire pertinent ou toute question, qu'elle qu'en soit la provenance: il nous fait plaisir d'y porter toute l'attention requise. Notre démarche sera d'autant plus facilitée que nous obtiendrons la collaboration de tous.

Pour finir, précisons que cet affichage aura lieu au foyer du 2e étage, de façon suffisamment voyante et explicite et sa durée sera fonction de l'intérêt manifesté par la population estudiantine et le corps professoral.

En espérant que cette tentative d'une meilleure compréhension porte des fruits!

Dominique Blain du C.E.T.C.
pour le conseil départemental
du tronc commun

A propos du Polyscope vol. 9, no. 1

En faisant un peu de ménage dans mes papiers l'autre jour, j'ai découvert un Polyscope, datant de 1975. Découverte banale direz-vous. Mais ce Polyscope n'est pas si inoffensif qu'il en a l'air.

Tout d'abord, je dois dire que ce numéro était le premier de l'année scolaire 1975-76; c'est le premier Polyscope que j'ai lu en mettant les pieds dans cette école pour la première fois. Ce premier contact est important, dans le sens qu'il impressionne particulièrement tous les nouveaux étudiants arrivant devant un nouveau milieu. On n'oublie pas vite les premières impressions. Or, la première page de ce Polyscope comporte le titre suivant: «Votre \$63., ou quand monsieur le directeur se permet de trahir les étudiants»; avec une

photo du directeur de l'Ecole, Roger Langlois. Imaginez les préjugés que les nouveaux étudiants de l'époque se firent contre l'administration de l'Ecole.

J'étais convaincu, à l'époque, de m'être inscrit dans une de ces institutions mal gérées, profitant de notre impuissance et de notre ignorance pour nous voler. Je ne crois pas aujourd'hui que c'est le cas. (Les \$63, d'ailleurs, concernaient les frais des services aux étudiants de l'Université de Montréal). En percevant les réactions des étudiants autour de moi, je me rends compte que les relations entre les étudiants et les dirigeants de l'Ecole sont plutôt harmonieuses. Que ce soit au chapitre du paiement des frais de scolarité, de la flexibilité au niveau du choix

de cours (quoique ce dernier point est discutable) ou encore au domaine de la collaboration générale entre les deux parties.

Bien sûr, il n'y a rien de parfait, mais lorsque j'établis la comparaison entre l'administration de l'Ecole Polytechnique et celle de l'Université de Montréal, j'en conclus que je suis à l'aise ici à Poly. Je ne veux pas m'embarquer dans une délicate démonstration de l'administration de l'U. de M., mais je vous rappelle à titre d'exemple, le conflit qui existe à l'heure actuelle au sujet des frais de scolarité. Sans oublier ce qui se passe à propos du pré-scolaire et élémentaire. Il y a quelques années, c'était en géographie que l'U. de M. cherchait le trouble. Il y a même eu un conflit entre les étudiants de Poly et l'U.

de M.: celui du stationnement, il y a quelques années, où les dirigeants de l'U. de M. ont engagé des fiers-à-bras pour tenter de mater les étudiants de Poly. Quelle soupe!

La refonte récente des cours à Poly démontre le désir d'une évolution dans l'enseignement du génie; à l'U. de M. je cherche encore les évolutions qui peuvent se faire.

Pour revenir à la première page du Polyscope dont il est ici question, je ne dis pas que les rédacteurs et l'auteur de l'article, n'avaient pas raison dans leur jugement sur l'administration de l'Ecole, ni qu'ils n'avaient pas droit de regard non plus sur cette administration. Ce que je regrette, c'est

la présentation qu'on en a fait. Evidemment, l'auteur de cet article, et les maquettistes de ce numéro du Polyscope ont atteint leur but: présenter un article choc et frappant pour la rentrée scolaire. Mais cette présentation qu'on a fait, n'était-elle pas malhonnête à cause justement du contexte dans lequel elle était faite?

De toute façon, ce qui est passé est passé. On ne peut que profiter des expériences vécues, afin qu'elles nous orientent pour le mieux dans le futur. Souhaitons donc une longue vie honnête au Polyscope de demain.

Daniel Warthold

P.S.: Sans commentaires à propos du Quartier Latin pour l'instant.

Mon très cher Bernard...

Réponse d'un chauviniste à un article contre le chauvinisme écrit par un chauviniste.

L'Ecole Polytechnique a toujours eu un grand amour pour les vieilles choses et les vieux concepts. (Par exemple: le Centre de Calcul) c'est pourquoi nous ne pouvons qu'être heureux de la renaissance d'une des plus vieilles traditions de la merveilleuse époque du roi Arthur: le chevalier servant. Héros indomptable merveille d'intrépidité et de courage, défenseur des faibles et des opprimés, soutien de la veuve et de l'orphelin.

L'autre jour, jetant un coup d'oeil, durant un cours d'électronique où je n'étais pas, sur le dernier numéro du Polyscope (vous avez déjà lu? Non? Vraiment? C'est ce que vous lisez! Si, si, vérifiez à la première page du journal. Ça va, on continue). Je sursautais à la lecture du titre suivant: «Le

Polyscope toujours à l'avant-garde du chauvinisme». Oh Merveille, un courageux étudiant prenant enfin conscience de la situation d'infériorité des étudiantes de Polytechnique, comprenant qu'elles n'étaient pas capables de se défendre seules (ce sont des femmes j'ai écrit étudiantes avec un e) décidait de s'ériger en défenseur de ces pauvres demoiselles, et de monter à tous les méchants et particulièrement au journal chauvin, le Polyscope (pour s'en convaincre regarder la photo en haut à gauche de la page 16) qu'il existait encore de ces hommes qui conscients de la faiblesse des femmes, savaient les défendre et les protéger. Eh bien oui, je dois avouer en tant que membre de l'équipe du Polyscope (le journal chauvin vous suivez toujours?) que ces pauvres demoiselles même si elles furent frus-

trées, baffouées, etc. n'osèrent nous écrire aucun article tellement elles eurent peur des représailles possibles exercées contre elles par les méchants du Polyscope! J'ai honte maintenant, merci Bernard de m'avoir ouvert les yeux, Mesdemoiselles, si vous voulez nous écrire pour nous exprimer votre rancœur, vous le pouvez, puisque maintenant, il y a un preux chevalier pour vous défendre. De plus si vous voulez vous pouvez même venir sans crainte le mercredi soir au C-213, pour nous aider à faire la maquette. Votre présence ne pourra qu'embellir et égayer cette soirée. (Non je m'excuse de cette horrible pensée chauvine, l'esprit est fort mais la chair est faible) donc je reprend; votre présence ne pourra qu'améliorer la qualité du Polyscope.

Jean Royer

Note

Je considère qu'il est important et primordial que les gens critiquent les positions qu'ils jugent erronées. Mais ces critiques, pour permettre à tous de saisir leur sens, doivent être basées sur des faits concrets et sur des analyses.

B.L.

C'est pourquoi, il est essentiel que ces critiques ne se transforment pas en chasse aux sorcières mais nous aident à juger entre deux idées mises de l'avant. C'est dans ce sens que j'entends poursuivre mon travail et je vous invite à en faire autant.

Camarade Legault

Vu que nous sommes confrères étudiants non idéologiques;

En tant que frustrés, refoulés sexuels;

En tant que faisant partie de la voix du peuple;

En tant que SS (Sadique Sexuel);

En tant que fort probablement nous ferons partie (toi y compris) de la haute élite bourgeoise dirigeante du peuple;

Faut-il vraiment porter attention aux élucubrations vraiment subtiles et parfois comiques dont tu as fait preuve dans tes nombreux articles (une vraie diarrhée de mots, remarque que l'on essaie de limiter!) Nous croyons que oui, car ton cas est vraiment grave.

Soyons un peu plus sérieux, ton premier article condamne l'AEP, l'es-tu présenté aux dernières élections du Conseil Exécutif? Non, et bien, laisse faire les gens qui ont été élus. Fais seulement le quart de leur ouvrage et tu en auras ton voyage. Tu blâmes Marc Patry et Michel Plouffe d'écouter l'opinion des étudiants et pourtant tu cries «défendons nos droits

démocratiques et nos droits acquis», c'est là une contradiction, je passe sur le reste de l'article pour féliciter l'AEP sur l'acceptation des idées d'autrui.

Sautons sur le deuxième article, là encore, tu peux avoir tes idées, mais traiter l'initiation de répression et d'oppression (ici tu as oublié de mettre l'oppression devant la répression, mais c'est pas grave), tu pousses un peu. Passons au troisième article ou plutôt passons tout court. N'écris plus des bêtises et si tu veux faire des comiques, inscris «comique», on pourra ainsi rire à gorge déployée en sachant que ce que tu dis tu ne le penses pas.

C'est ce que l'on appelle un direct de la DROITE!

Yves Piette
Dominique Lefebvre
Tabbal Mohamed
Pierre Ménard
Herman Martel
Yves Dubuc
Andrzej Krépec
Jacques Bélanger
Dominique Normandin

Célébrons la résurrection!

Certains étudiants croyaient qu'Eric Devlin avait tari sa source d'inspiration qui noircissait les blanches pages du Polyscope de l'an de grâce de l'année dernière. Non je vis toujours et la devlinomania va frapper de nouveau. Je trouve le Polyscope maigrichon malgré les promesses électorales d'un exécutif épris d'information qui en fournit autant qu'un puceon donne du lait. Je suis embourbé dans la bureaucratie étudiante et malgré mes 32 heures de cours, je vais puiser les quelques particules d'énergies qui me restent dans le but d'assouvir la soif de fantaisie qui vous anime.

Il ne sera pas dit qu'un Bernard Legault damera le pion à un Eric Devlin. Le Polyscope devient le club ferme du journal En Lutte où ce cher Bernard pêche ses idées. Moi je les récolte dans mon minuscule cerveau mais mes idées me sont propres. Jamais même dans les harengs Bagdad (hareng est moins chauvin que harem) je ne laisserai le débat sur la gratuité, mené par notre vice-externe qui chante des cantiques grégoriens à l'Oratoire, pénétrer dans la stérilité où il s'engage à l'heure passée actuelle. Jamais je ne laisserai de réplique aux gauchistes masochistes qui se vautrent dans l'orgie

capitaliste sur la question nationale. J'ai travaillé avec des «maudits anglais» à faire une édition française hebdomadairement (c'est plus fréquent que dromadairement) du McGill Daily. On a réussi et la fameuse loi 101 ce n'est pas la mare à boire. Même les «maudits anglais» le reconnaissent.

Bref, sans détour et directement, je vous dirai franchement sans méandres et divergences que, malgré tout, envers et contre tous, je pense bien et même j'affirme que je reviens à mes anciens amours: la plume.

Eric Devlin
Un fou qui dit vague

Attention, les communistes attaquent.

Non, cet article n'est ni une annonce de Ciné-Cessaire, ni une annonce des Productions B-316 mais bien une mise en garde d'un étudiant de Poly à la masse prolétarienne des autres étudiants de Poly. Etudiants Prolétaires, unissez-vous, lutez des pieds et des mains contre les ... communistes.

Bon, fini les folies. Si vous lisez le Polyscope peut-être avez-vous remarqué que depuis un certain temps, une ligue communiste, je ne sais pas laquelle car elle n'est

pas identifiée, se lance dans des discours et des actions écrites extraordinaires. Leurs deux voies d'expression, le Polyscope évidemment et le journal «La Forge». Pour le deuxième, pas de problèmes, ils le vendent; mais pour le premier, un instant. Faut pas charrier. Que l'on parle du Débat sur la langue et sur la loi 101 au Québec, c'est bien correct, mais que l'article parle d'Ottawa et même de la Russie sous le gentil Staline (créateur de nombreux camps de prisonniers en Sibérie)

(1), là moi je ne marche plus. En lisant l'article, on a l'impression qu'au Québec la langue officielle devrait être le Russe.

En page 4 de ce même journal, une attaque contre l'exécutif. Je ne suis pas toujours d'accord avec les positions de celui-ci, mais de le critiquer à mort parce qu'il ne fait rien dans la lutte pour les frais de scolarité, il y a une marge. Ils en attendent du monde pour les aider

[Suite à la page 18]

Réponse d'un spécialiste

Mon Cher Bernard Legault, en lisant Votre article «Le Polyscope ... du chauvinisme» je me suis rendu compte que Vous aviez un petit problème psychiatrique. Alors j'ai décidé de faire votre histoire de cas. Il est facile de voir que vous aviez les signes cliniques d'un personnage caractériel à tendance paranoïaque autrement dit vous voyez de la répression partout et la sensation de se sentir opprimé est un symptôme flagrant d'un malaise qui est assez sérieux. Le côté grave c'est que votre problème a tendance à évoluer avec le temps alors il serait temps de vous procurer une prescription de librium à prendre d'une façon intensive pendant vos phases aiguës et continuer à écrire dans le Polyscope car ça vous fait un grand bien.

Marc Boileau
Courrier du coeur

Enfant malheureux

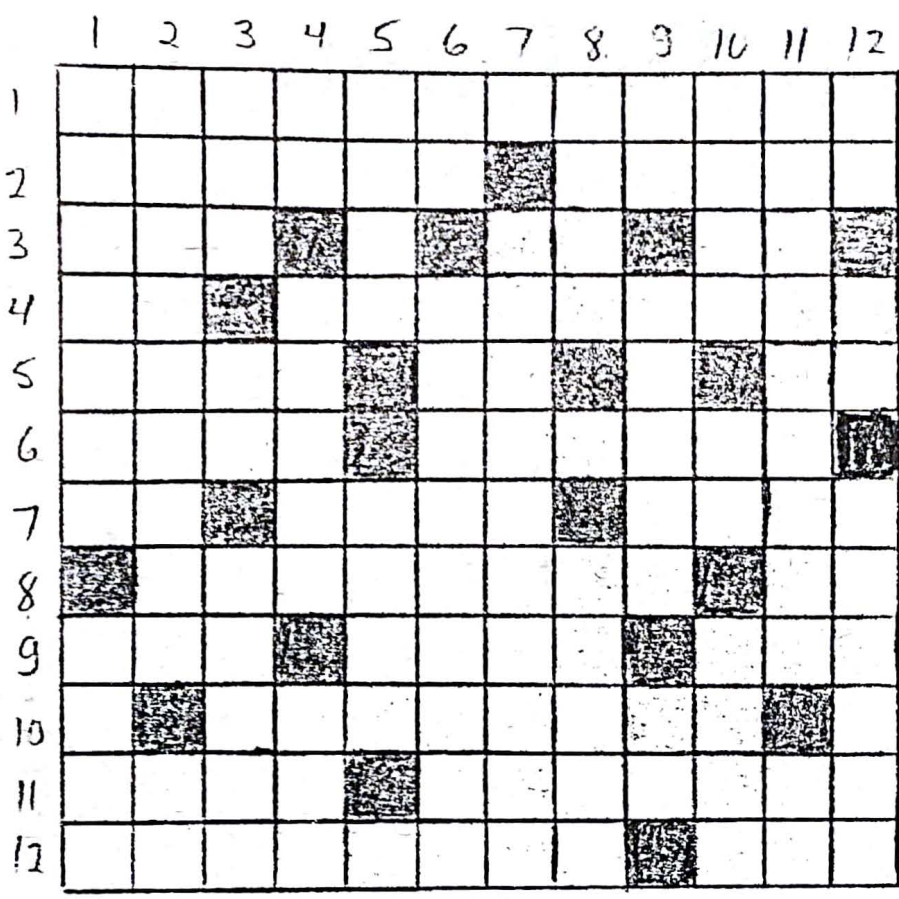
Fait important dans le Polyscope du 3 octobre 1977: un article de Bernard Legault («Réagissons à l'inaction de l'exécutif ... exigeons une assemblée générale!») où il n'est pas question de «impérialisme bourgeois», «solidarité ouvrière» etc: surprenant.

Deux pages plus loin (p. 7), cependant, dans l'article intitulé «Le Polyscope toujours à l'avant-garde du chauvinisme», le refrain cent fois répété nous revient dans toute sa magnificence: exploitation, répression, oppression, division de la classe ouvrière, impérialisme bourgeois, solidarité, coude à coude. Point commun des deux articles: le négativisme morbide.

L'auteur trouverait sûrement dans l'accouplement des crabes araignées les influences néfastes de la bourgeoisie capitaliste. Quel enfant malheureux ...

P. Beaudoin
Étudiant

Mots croisés



HORIZONTALLEMENT

- 1- Personnes très utiles dans un bureau d'ingénieur.
- 2- Qui a subi une opération - Foyers de la cheminée
- 3- Dépose - Lettre grecque - En les
- 4- Infinitif - Enferme sous clef
- 5- D'une couleur très sombre - Eminence - Richesse
- 6- Manche d'un pinceau - Se pourvoir, s'approprier
- 7- Radon - Aliment de base - Rôtis
- 8- Entraînement - Pronom neutre anglais
- 9- Mesure agraire - Onéreux - Dans la rose des vents
- 10- Mettrait une ville à sac
- 11- Tel - Crevasse, sillon
- 12- Jardin de rosiers - Autobus

VERTICALEMENT

- 1- Surplomber - Passer à l'action
- 2- Charger contre un autre bateau (en guerre) - Dans la gamme
- 3- Manche au tennis - Titane (Inversé) - Vin d'Espagne
- 4- Senior - Galette que l'on mange avec du sirop
- 5- Victoire de Napoléon sur les Prussiens - Portions de courbes
- 6- Issu - Trouvera
- 7- Retransformerai
- 8- Insecte qui pique - Sert à écrire au tableau
- 9- Est utile au dessinateur (Inversé) - Repaires - Préfixe
- 10- Aurochs - Fille d'Inachos - Matériau de finition
- 11- Sortes de nouveau - Coup de baguette sur un tambour
- 12- Soldats nazis - Infinitif - Mesurer au stère

[Suite de la page 17]

dans leur travail, messieurs les communistes, venez les aider à la place de les critiquer tout en restant figé sur vos chaises.

Mais le «bout du bout», c'est l'article sur l'Initiation (2). Le Polyscope il est vrai abuse quelques fois de l'aspect fesses. Même qu'une erreur de montage nous a présenté deux fois celles d'Emmanuel dans un autre numéro, mais de là à dire qu'il commet une «exploitation honteuse de la femme objet et de la femme maternelle»... Laissez-moi rire. De plus une attaque est dirigée contre les SS dans cet article. Bien sûr l'Initiation ne fut pas parfaite cette année, mais si je ne m'abuse, c'est les gars qui ont mangé la claque. Il n'y a eu aucune fille déculottée, par contre il y a une dizaine de gars

par classe qui ont perdu leurs culottes. J'en conclu donc que ce sont les garçons qui devraient crier: «fini l'exploitation Messieurs affirmez votre égalité, assez de se faire exploiter, hommes, femmes, égalité solidarité».

En guise de conclusion, étudiants de Poly, n'oubliez pas que chaque fois que les communistes sont entrés en force dans une association, un noyautage quoi, ces dites associations tombent comme des mouches. Car les communistes, ils foutent la pagaille partout et à force de se chicaner entre eux, ils démolissent tout.

Salut «Camarades étudiants»
André Pierre Ghys
Sympathisant AEP Inc.

(1) Le Polyscope; Vol. XI, no 5
Page 7

(2) idem, page 6

* * * * *

Bon baiser

du Polyscope

et surtout

de Léo

à

Dominique Pierre,

pour son

Anniversaire,

le 11 octobre.

X X

* * * * *

DEBAT

la Question Nationale

Pour l'égalité absolue
des langues et des nations(4)

Pour trouver la solution
nous devons nous tourner
vers le Proletariat (suite)

Une autre revendication fondamentale qui permettra à la classe ouvrière de bâtir son unité, c'est de reconnaître le droit à l'autodétermination jusqu'à y compris la sécession de la nation québécoise. Ce droit est fondamental car si l'union de la nation québécoise avec la nation canadienne anglaise n'est pas volontaire, il n'en résultera encore que division et oppression.

Pour réaliser pleinement ce programme, la classe ouvrière doit s'emparer du pouvoir d'état, car tant que le capitalisme existera, il

visera toujours à diviser pour mieux s'imposer. Seul la démocratie prolétarienne peut nous garantir l'égalité absolue des langues et des nations, puisqu'il en va dans les intérêts de la classe ouvrière qu'il en soit ainsi.

Nous devons faire nôtres ces revendications de la classe ouvrière, en exigeant une loi générale et universelle garantissant l'égalité des langues et la suppression de tout privilège linguistique ou national quel qu'il soit, cette loi doit s'appliquer à l'échelle du Canada. Exiger que tous les citoyens cana-

diens puissent travailler et vivre dans leur langue maternelle consacrée par la réalité multinationale du Canada, c'est-à-dire, le français, l'anglais et les langues amérindiennes et inuit. Nous devons prôner l'établissement d'un réseau scolaire unique et laïque à l'échelle du Canada donnant l'enseignement selon un programme de base unique, tout en laissant une large autonomie provinciale ou régionale. Combattons la division par l'unité des deux Nations!

Bernard Legault

Références:

- Lénine, Notes critiques sur la question Nationale et faut-il une langue officielle obligatoire?
Réédité par En Lutte en juin 1977.

- Staline, Le marxisme et la question nationale
Edition du Centenaire

- Journal En Lutte, numéro 89 et 91

Le 14 octobre
soutenons activement
les travailleurs en lutte
contre la loi Trudeau!

Préparons
la grève générale!

Le 14 octobre 1975, le gouvernement canadien passait la loi C-73. Cette loi visait bien plus que le simple plafonnement des salaires, c'était une attaque contre le droit d'association et contre le droit de grève, puisque c'est maintenant l'état qui a le dernier mot sur une convention collective. Cette loi visait aussi à augmenter la productivité des entreprises, pour ce faire elle favorisait l'augmentation des cadences (d'où un plus grand nombre d'accidents de travail), les mises à pied et la détérioration des conditions de travail. C'est ainsi qu'en engendrant le chômage, en coupant les salaires, en cherchant à rentabiliser les secteurs de la santé et de l'éducation c'est tout l'ensemble du peuple travailleur qui est visé par cette loi et que l'on cherche à faire croupir pour mieux passer le tripartisme (ou contrôle «volontaire»). Contrairement à ce que tente de nous faire croire les boss syndicaux, à la Rodrigue, Laberge, Morris etc, la loi C-73 est toujours l'attaque centrale, la

mesure de crise principale pour baillonner les travailleurs.

Nous devons, travailleurs et étudiants, suivre l'exemple du 14 octobre 76, journée de la première grève générale au pays, et suivre la voie tracée par les meuniers, en s'unissant de partout au pays dans un grand mouvement pour abattre la loi C-73 et toutes formes de contrôle de nos salaires. Soutenons les travailleurs en lutte contre la loi Trudeau et participons nombreux aux activités dans le cadre du 14 octobre. Préparons la grève générale!

B.L.

piquetage: devant la commission anti-inflation, 510, St-Laurent, de 12h00 à 13h00

manifestation: à 19h00. Lieu de rassemblement au Parc Lafontaine, coin Calixa-Lavallée et Sherbrooke

assemblée d'EN LUTTE! à 21h00. Eglise St-Edouard, 6500, St-Vallier (Métro Beaubien)

Mercredi le 12 octobre au local B-1419 du Centre Communautaire il y aura un monsieur qui vient de Harvard, ou de l'université Harvard qui viendra vous expliquer tout ce qu'il faut pour faire un MBA à cet Université. Il sera présent de 9h.00 à 15h.00.

Michel Plouffe

Et Woh bonhomme!

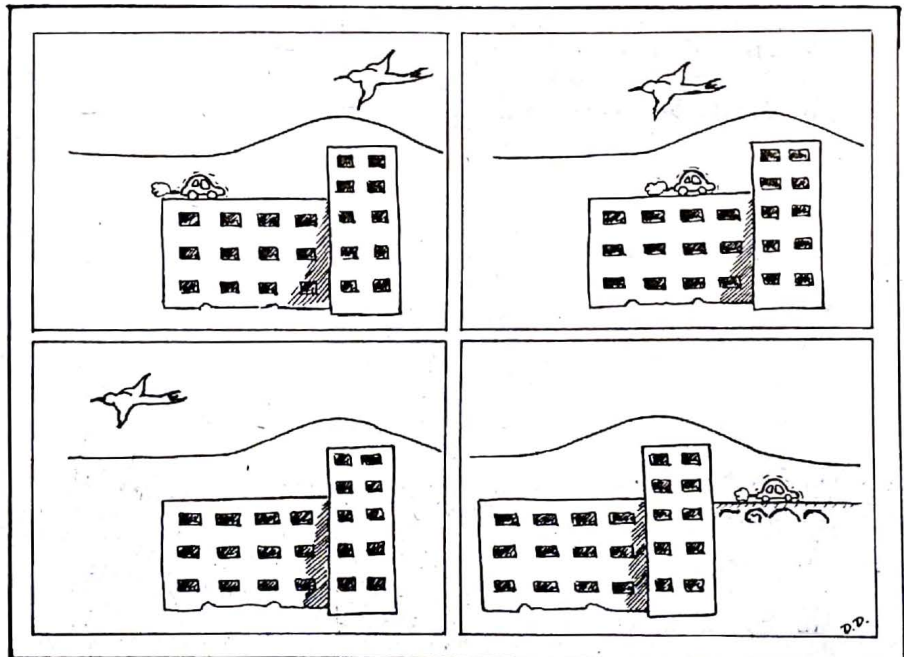
Voilà que j'arrête la voiture, paie \$2.00 pour stationner le véhicule, je repèse sur le «champignon» et grimpe jusqu'à la Poly. Je viens pour stationner la voiture dans le parc no 13; je me fais interpellé par un agent grasseyant assis dans sa bagnole.

- Hep, pas de «passe» - Va te stationner sur le terrain de gravelle sur Marie Guyard à ¼ de mille plus loin.

- Moi, mais c'est du vol.

Je viens de payer \$2.00 à un petit bonhomme vert (on oserait croire, avec un peu d'imagination, que je parle d'un martien) pour me faire dire d'aller stationner ailleurs. Bref, le nouveau règlement n'a pas d'allure, car si tu y penses un peu, \$2.00 pendant cent jours environ (je suis un peu court) ça fait \$200.00 pour l'année. On pourrait peut-être avoir un peu d'égard envers ceux qui paient le plein prix du stationnement. De grâce, messieurs du stationnement, raisonnez un peu! Qu'arrivera-t-il lorsqu'un étranger à la Poly se fera ainsi voler? Quelle belle image et il n'est pas encore entré à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Montréal.

Yves Piette



Avis d'élection au Conseil d'Administration de l'A.E.P.

Les mises en nomination sont ouvertes dans les départements suivants: - métallurgie - chimie - mines - civil - physique

1. MISE EN NOMINATION

Date: 13 au 20 octobre 1977

Lieu: bureau du secrétaire de l'A.E.P.

Heure: 9h00 à 19h00

2. ELECTION

Date: 21 octobre 1977

Lieu: Ecole Polytechnique

Heure: de 9h00 à 17h00

3. REGLEMENTS CONCERNANTS LES ELECTIONS

Article 19:

Les administrateurs élus par départements sont élus à majorité simple par les électeurs de chaque département.

Ces élections se font sous la direction du secrétaire et du président du Conseil d'Administration.

Article 21

Les candidats aux postes d'administrateurs élus par département doivent être membres de l'association et étudiants du département en question. Ils ne doivent tenir aucun poste officiel au sein de l'Association.

Article 26

La mise en nomination se fait par écrit, elle doit être signée par le candidat et déposée au bureau du secrétaire de l'A.E.P. après avoir été contresignée par 2 électeurs du même département.

Nombre de postes par département:

- métallurgie: 1
- chimie: 1
- mines: 1
- physique: 1
- civil: 1 (il y a déjà 3)

Dominique Pierre
Secrétaire 77-78

Avis d'élection d'un Président d'Assemblée

1. MISE EN NOMINATION

Date: 18 octobre 1977

Lieu: bureau du secrétaire de l'A.E.P.

Heure: 9h00 à 17h00

2. ELECTION

Date: 19 octobre 1977

Lieu: Ecole Polytechnique

Heure: 9h00 à 17h00

3. REGLEMENTS DES ELECTIONS

Article 47

Mise en nomination

Elle se fait par écrit et doit être signée par le candidat

Article 48

a) pour être élu, un candidat doit obtenir la majorité absolue des membres votants, lors du premier tour de scrutin.

b) au second tour de scrutin sont éligibles les 2 candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix et la majorité simple est exigée

c) s'il y a égalité: - au premier rang: seuls ces candidats sont éligibles au 2^{ème} tour de scrutin.
- au second rang: tous les candidats au second rang sont éligibles avec celui du 1^{er} rang au second tour de scrutin.

Article 43

Le président d'assemblée est élu par le Conseil d'Administration pour l'année fiscale qui suit lors d'une assemblée spéciale convoquée à cette fin.

Dominique Pierre
Secrétaire 77-78

Avis d'élection au poste de vice-président aux services aux consommateurs (SAC) - Comité Exécutif de l'A.E.P.

1. Mise en nomination

Date: 13 et 14 octobre 1977

Lieu: bureau du secrétaire de l'A.E.P.

Heure: 9h.00 à 17h.00

2. Election

Date: vendredi 21 octobre 1977

Lieu: Ecole Polytechnique

Heure: 9h.00 à 17h.00